

LE CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AVAL



Le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) est un outil partenarial et concerté en faveur des milieux aquatiques, animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA). Principalement financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il rassemble une vingtaine de maîtres d'ouvrages et partenaires. Le CTVA met en œuvre un programme d'actions pour reconquérir la qualité des milieux aquatiques et atteindre le bon état écologique exigé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

LES OBJECTIFS

- Atteindre le bon état écologique des masses d'eau
- Avoir une vision d'ensemble multi-acteurs et multi-thématique
 - Avoir une démarche partenariale très spécialisée

6 GRANDS TYPES D'ACTIONS

Le CTVA décline ses actions en deux volets : **milieux aquatiques** et **bassins versants**. Le premier doit permettre un travail global sur la restauration, la préservation et la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, zones humides). Le second prend en compte la source des pollutions, la limitation de leur émission et leur transfert dans le milieu naturel. Les actions de ce volet se concentreront sur les bassins prioritaires, où la lutte contre les pollutions diffuses apparaît comme stratégique pour atteindre les objectifs fixés. Des études et des suivis sont associés aux différents travaux pour agir de façon ciblée et mesurer leur efficacité. Ils permettront d'améliorer les connaissances des milieux pour établir de futures actions. Afin de partager les connaissances et de sensibiliser les différents publics des supports de communication et des animations sont également engagés.



Milieux Aquatiques

Ex. : Travaux hydromorphologiques sur la Pargue

© CCVG



Éducation / Communication

Ex. : Journée de sensibilisation auprès des élèves de Lussac-les-Châteaux au bord du Petit-Moulin

© SMVA



Études / Suivis

Ex. : Suivi des populations de truite fario sur la Petite Blourde

© CCVG



Animation

Ex. : Restitution du bilan du 1^{er} contrat auprès des partenaires

© SMVA



Aménagements bassins versants

Ex. : Plantation de haies aux Ormes par la LPO

© Alain Boullah



Actions bassins versants

Ex. : Journée technique sur l'agriculture biologique animée par la FRAB

© Marianne Laval

Partenaires
financiers



Contact :
Contrat Territorial Vienne Aval
31, chemin des Sablières - 86210 Bonneuil-Matours
anim@vienne-aval.fr - 05 49 85 20 09 9